

BONJOUR

Le Ptit

- Prix spécial du jury des Villes fleuries pour Saint-Junien
- Opération tranquillité vacances avec la gendarmerie
- Braderie du Secours populaire les 12 et 13 décembre

- Un Marché de Noël plein de saveurs le 14 décembre
- Marche des illuminations avec ADN le 20 décembre
- Moins d'un mois pour s'inscrire sur la liste électorale

EDITO

LA LETTRE MUNICIPALE DE SAINT-JUNIEN • décembre 2013 • N° 126

VITE DIT

En signant, le 20 novembre à la Préfecture, une convention de revitalisation, l'entreprise Albany s'est engagée à investir 375 000 euros dans la création de 75 emplois sur le territoire de la Communauté de communes Vienne-Glane. Une part concerne la filière cuir et le projet de Cité du cuir, une autre porte sur l'aide aux entreprises qui créent des emplois. Ce dernier volet est soutenu par la Région et le Département.

Cet engagement d'Albany, avec celui de maintenir une activité de 50 salariés à Saint-Junien est le résultat des efforts déployés par les salariés, la population, les élus du territoire et l'Etat. Rappelons-le : le 21 février 2012, c'est le site entier qui devait disparaître.

Bien sûr, toutes les situations personnelles des salariés d'Albany qui ont perdu leur travail, ne sont pas réglées par cette convention. Mais elle représente à minima la contrepartie attendue de l'entreprise, afin de poursuivre le développement de l'emploi et de l'activité économique sur notre territoire. De même, nous resterons vigilants sur les engagements d'Albany à investir sur le site de Saint-Junien afin qu'il soit ce que son directeur Europe a promis : un pôle d'excellence du groupe. A l'approche de Noël, cette convention n'est pas un cadeau. Mais c'est un encouragement pour l'avenir.

Pour ces fêtes, je vous souhaite à toutes et à tous de passer de très bons moments en famille et entre amis.

Pierre Allard, maire

ZOOM

Villes fleuries Le prix spécial du jury pour Saint-Junien

Saint-Junien conserve les trois fleurs obtenues en 2010 dans le palmarès des Villes et Villages fleuries. Dans ses remarques, le jury souligne la qualité d'ensemble des aménagements réalisés dans la ville. Il félicite notamment Saint-Junien pour la mise en valeur du patrimoine sur le site de l'abbaye de Saint-Amand ainsi que pour les travaux réalisés dans l'ancien cimetière. Ces derniers valent à la ville l'obtention du Prix spécial du jury.

Rythmes scolaires

Résultats encourageants



L'atelier "Lire et faire lire" a ses adeptes à l'école République.

Trois mois après leur mise en place, les nouveaux rythmes scolaires semblent porter leurs fruits. L'assentiment est partagé par les acteurs de l'école même si des améliorations sont à apporter.

Vu de Saint-Junien, l'emballage médiatique de ces dernières semaines contre les nouveaux rythmes scolaires a de quoi surprendre. Il faudrait être candide pour penser que tout, ici, va pour le mieux dans le meilleur des mondes, mais force est de constater que trois mois après la rentrée, les résultats de la mise en place de la réforme sont encourageants.

Les conseils d'écoles qui se sont réunis récemment ainsi qu'une rencontre entre directeurs (trices) d'écoles, élus et personnels municipaux ont permis, sinon de dresser un bilan, du moins de recueillir les premières impressions des uns et des autres. Les parents d'élèves seront quant à eux entendus début 2014 dans les écoles.

En décidant de s'engager dès cette année dans la réforme des rythmes scolaires, la commune a fait le choix du bien-être de l'enfant. «N'oublions pas, rappelle Fabien Begey, directeur des Services à la population de

la mairie, que l'objectif premier de la réforme est une meilleure répartition du temps scolaire dans la journée et la semaine afin de faciliter les apprentissages». De ce côté-là, le but semble être atteint si l'on en croit les enseignants qui remarquent à une grande majorité que l'organisation du temps scolaire est plus favorable au travail des enfants. Ils notent que le mercredi matin est particulièrement bénéfique. Et si deux directeurs d'écoles sur sept observent une plus grande fatigue des enfants en fin de semaine, elle n'est pas évidente pour les autres qui estiment qu'il est trop tôt pour en juger.

Autour de cette pierre angulaire que constitue le temps scolaire, il a fallu organiser les temps d'activités périscolaires (TAP), les activités pédagogiques complémentaires (APC) et la restauration. Leur nouveauté, les moyens qu'ils réclament et leur contenu font des TAP l'objet de toutes les

attentions. «Globalement, les enfants sont contents de participer aux ateliers» remarque Ludovic Rougier, responsable du service Animation-Enfance-Jeunesse de la mairie. «Toutes les activités ne sont pas perçues de la même manière, ajoute-t-il. L'atelier d'initiation à l'Anglais par le jeu est plébiscité, d'autres ont moins de succès. Nous nous efforcerons pour l'avenir de retenir ce qui est bon et de modifier ce qui marche moins».

Rien n'est figé et déjà la durée des ateliers a été diminuée afin de s'adapter aux besoins des enfants. «On les laisse souffler plus longtemps entre la cantine et le début des ateliers».

Il reste cependant, ça et là, des améliorations à apporter, au niveau des locaux et des matériels à mettre à disposition des ateliers, au niveau du nombre des ateliers, au niveau de l'information des parents sur le contenu des ateliers et surtout

au niveau du remplacement des agents municipaux absents. Là encore, les services municipaux ont commencé à travailler pour améliorer ce qui peut l'être. Enfin, et ce n'est pas anecdotique «Nous allons poursuivre la formation des agents qui interviennent dans les écoles afin d'accroître leurs connaissances sur l'enfant et ses besoins» annonce Ludovic Rougier.

La restauration scolaire a aussi fait l'objet d'aménagements. Il y a désormais deux services et plus de temps pour manger, même si cela peut poser des difficultés d'organisation qu'il faudra résoudre, notamment à l'école République. Toutefois chacun constate que le repas est devenu un moment de calme et de détente.

Enfin, chacun reconnaît que la mise en place des nouveaux rythmes se fait en bonne intelligence entre enseignants, animateurs et personnels communaux. Ce qui ne peut être qu'un atout pour l'avenir.

La question de la fatigue est prise en compte

Il reste ça et là des améliorations à apporter

HOMMAGE

Paul Thibaut, conseiller municipal de 1989 à 2008, s'est éteint le 10 novembre.

Lors du dernier Conseil municipal, Pierre Allard a rendu hommage à « cet homme humble, ouvert et toujours à l'écoute » dont le « souci permanent était d'être utile à sa ville ». Il s'était notamment engagé en faveur de la jeunesse et de l'aménagement urbain.

Cheminot et défenseur du service public, Paul Thibaut était également passionné de rugby, ce qui l'a conduit à œuvrer à la direction de l'ASSJ Rugby.

COLIS DES AÎNÉS

La distribution des colis offerts par le Conseil municipal aux aînés de la commune se poursuit jusqu'au 14 décembre inclus. Elle se fait à la mairie (entrée à l'arrière de l'Hôtel de ville). Les colis sont remis aux personnes de plus de 65 ans, domiciliées dans la commune.

ILLUMINATIONS

L'association Autour de nous (ADN) organise, pour petits et grands, une promenade commentée à la découverte des illuminations de Noël. C'est ouvert à tous et gratuit. Rendez-vous le vendredi 20 décembre à 18h45 devant l'Office de tourisme.

SERVICES MUNICIPAUX

Les jours d'ouverture des services municipaux sont modifiés lors des prochaines vacances scolaires :

Le Service scolaire sera fermé les samedis 28 décembre et 4 janvier. La Cyber-base sera fermée du 25 décembre au 1^{er} janvier inclus.

Pôle petite enfance. Le Multi-accueil sera fermé du 25 décembre au 1^{er} janvier inclus; le Relais assistantes maternelles et le Lieu d'accueil enfants-parents seront fermés du 25 décembre au 6 janvier inclus. La Micro-crèche sera fermée les 23 et 24 décembre.

Les maisons de quartiers seront fermées du lundi 23 décembre au vendredi 3 janvier.

La Médiathèque sera fermée les 24 et 31 décembre.

Tous les services municipaux fermeront à 16h00 les 24 et 31 décembre.

SACS POUBELLE

Les services de la Communauté de communes procéderont à la distribution des sacs poubelle du 6 au 18 janvier 2014. Le lieu et les horaires seront communiqués ultérieurement.



La Mégisserie nous accompagne jusqu'à Noël avec deux spectacles et une exposition qui mêlent danse, poésie, lumières, théâtre...



AU DOS

Les agents municipaux de surveillance de la voie publique passent au PV électronique afin de fiabiliser la verbalisation et de faciliter son suivi.

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste Roche
87200 Saint-Junien
Tél : 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr
Directrice de publication : Annie Faugoux
Rédaction/crédit photo : Mairie
Impression : Rivet, Limoges
6000 exemplaires

La rénovation des stades du Chalet

Nous avons proposé un projet d'aménagement des stades, projet cohérent dont il n'a bien sûr pas été tenu compte. C'était en 2001 et la majorité municipale avait promis le stade d'athlétisme pour septembre 2003.

La majorité municipale a décidé de réaliser un stade athlétisme-football avec une piste de huit couloirs, pour permettre la réalisation de compétitions nationales d'athlétisme, c'est-à-dire du haut niveau.

Tout cela est réalisé dans le terrain le plus venteux, qui nuit à l'homologation des performances. De certaines places des tribunes, les spectateurs ne peuvent pas voir la ligne de départ et il n'y a pas eu de manifestation d'athlétisme d'envergure dans l'année qui a suivi l'inauguration.

Quant aux spectateurs des matchs de football, ils sont très éloignés du terrain, ce qui nuit grandement à l'ambiance. (en septembre 2012)

En fait, cette réalisation est pleine de défauts et plus grave encore les alentours du stade qui étaient fréquentés par les sportifs et les promeneurs sont bloqués et rendus peu agréables... Dommage.

Cet avis est partagé par de nombreux Saint-Junienais bien qu'ils ne l'expriment pas devant les élus de la majorité municipale. Enfin, le stade de rugby n'est toujours pas rénové.

Encore dommage. A ce stade, il convient de rappeler que la rénovation du Chalet est le seul projet prévu par la Communauté de Communes Vienne Glane à avoir été refusé... et laissé à la seule commune de Saint-Junien. L'ensemble du projet avait été promis pour 2003 mais les promesses n'engagent en politique que ceux qui y croient.

**Alain Auriat
Anne-Marie Saraben
Georges Benvenuto**
«Saint-Junien Autrement»

Marché de Noël

Premières saveurs de fête

Comme tous les ans, l'une des premières apparitions du Père Noël aura pour cadre la place Lacôte, le 14 décembre, lors du Marché de Noël. Le Comité de jumelage, organisateur, attend le public de 9h30 à 18h00. Une soixantaine d'exposants sera présente pour proposer produits de bouche, cadeaux, bijoux... Parmi eux, pour la première fois, les Amis du rosé de Verneuil viendront faire découvrir "Le Verneuillais" dans l'espace où se retrouveront aussi la Confrérie de la Bréjaude avec sa célèbre soupe limousine et le lycée agricole des Vaseix et ses savoureuses conserves.

Comme chaque année, les amis allemands de Markt-Wendelstein feront le déplacement pour le plaisir de retrouver Saint-Junien et celui de faire déguster, vin chaud, bière et autres spécialités de leur région. Les représentants de Zukowo, comme c'est le cas une année sur deux, ne seront pas là mais ont expédié ambre, vodka, caramel et objets de décoration pour que personne n'oublie les saveurs de la Pologne.



Fidèles depuis le début au Marché de Noël, nos amis de Markt-Wendelstein seront encore présents.

Le Comité de jumelage a bien évidemment invité le Père Noël qui traversera le centre-ville en calèche, accompagné des elfes de "Rue du cirque", avant de

rejoindre la place Lacôte vers 15h30. Là, les enfants pourront se faire prendre en photo gratuitement avec lui et profiter de l'atelier de maquillage.

Boissons chaudes et froides, saucisses de Nuremberg grillées, pâtisseries et bonne humeur seront à la disposition du public toute la journée.

La ville adopte le PV électronique

Finis le carnet à souche. Comme dans de nombreuses villes, dès janvier 2014, les agents municipaux de surveillance de la voie publique (ASVP) seront munis d'appareils électroniques portables pour verbaliser les infractions aux règles de stationnement. Les premiers tests de fonctionnement seront effectués courant décembre. Les usagers ne doivent pas s'attendre à de nombreux bouleversements dans leur vie de conducteurs verbalisables. Le "papillon" traditionnel disparaît des pare-brise, mais selon le souhait des élus, les ASVP y apposeront un avis (non obligatoire) annonçant

la verbalisation. Le titulaire de la carte-grise du véhicule sanctionné recevra, sous dix jours, l'avis officiel de contravention. Ce dernier sera accompagné d'une notice de paiement et d'un descriptif des démarches à faire en cas de contestation. La verbalisation électronique se développe à l'initiative de l'Etat, police et gendarmerie l'ont adoptée depuis longtemps et de nombreuses communes l'utilisent. Le dispositif permet de fiabiliser la saisie des données de verbalisation et de limiter les tâches administratives de suivi des contraventions. Les messages d'infraction, une



fois saisis, sont en effet directement transmis, sans autre intermédiaire, au Centre national de traitement (CNT) de Rennes qui se charge ensuite d'envoyer les avis de contravention. C'est au CNT également, et à lui

seul, qu'il revient de donner suite aux recours déposés par les verbalisés. Toutefois, la ville est disposée à appuyer les démarches de contestation de ses administrés qui en feront la demande.

Faire taire la rumeur

Elle court depuis plusieurs mois un peu partout en France et Saint-Junien n'y a pas échappé. La rumeur distille ses allégations fielleuses selon lesquelles les communes visées seraient prêtes à accueillir massivement, contre rétribution, des populations d'Afrique de l'ouest pour les unes, des habitants de Seine-Saint-Denis ou des Roms pour les autres.

Dans la cité gantière, il s'agirait de Roms que la Commune s'approprierait à loger dans l'ancienne gendarmerie. L'affirmation mensongère pourrait être simplement grotesque si elle ne s'accompagnait pas d'un discours aux relents racistes.

Un courrier, anonyme comme il se doit en pareille affaire, arrivé à la mairie début novembre, a conduit le maire, Pierre Allard, à s'exprimer publiquement sur le sujet et à déposer une plainte contre X, afin de tordre le cou à cette rumeur.

Pierre Allard rappelle que l'ancienne gendarmerie sera réhabilitée par Saint-Junien Habitat qui y installera ses services techniques et administratifs. Seize logements sociaux seront également créés sur le site et seront attribués après délibération de la commission d'attribution dans le respect des critères en vigueur.

Le maire a donc porté plainte contre X pour "allégation mensongère portant atteinte à la considération due à l'autorité publique".

Inscription sur la liste électorale

Les personnes souhaitant s'inscrire sur la liste électorale de la Commune ont jusqu'au 31 décembre pour le faire. Elles doivent s'adresser à la mairie au Service des élections. Renseignements : 05 55 43 06 84.

Tranquillité vacances avec les gendarmes



A l'approche des vacances de fin d'année, la gendarmerie renouvelle "l'Opération tranquillité vacances". Les personnes qui s'absentent quelques jours sont invitées à le signaler à la gendarmerie. Des patrouilles surveilleront régulièrement leur domicile.

Il est également conseillé de prévenir famille et voisins de son absence, de faire relever sa boîte aux lettres (une boîte aux lettres qui déborde révèle l'absence), si possible lui demander d'ouvrir régulièrement les volets, éventuellement créer l'illusion d'une présence avec un programmateur de lumière et ne pas donner ses dates de vacances sur les réseaux sociaux...

Renseignements auprès de la gendarmerie, tél. 05 55 02 1023 ou 17.

En attendant Noël

La Mégisserie nous fait patienter jusqu'aux fêtes de fin d'année avec des moments délicats, créatifs et joyeux. Le public est invité à passer "cinq minutes avant Noël" en compagnie d'artistes. Cinq minutes poétiques et magiques qui s'égrèneront du 7 au 20 décembre au fil de deux spectacles et d'une étonnante exposition d'ombres, de lumières et de mouvements, à voir en famille aux heures d'ouverture du pôle culturel.

Puis il faudra se préparer à quitter 2013 lors d'une "Inauguration du nouvel an" pleine de surprise. **Autour des forêts** : exposition de mobiles lumineuses de Mélusine Thiry, du samedi 7 au vendredi 20 décembre.

La Forêt ébouriffée : spectacle de danse/vidéo avec la Compagnie CFB 451 - Christian et François Ben Aïm, d'après le livre jeunesse "La Forêt de Racine" de Mélusine Thiry, mardi 10 décembre à 20h30 **Chübichai** : théâtre d'argile



Des moments délicats, créatifs et joyeux pour attendre Noël.

manipulée par la Compagnie Le Vent des Forges, mercredi 11 décembre à 15h (dès 3 ans).

Inauguration du nouvel an - Faites vos vœux : musique, théâtre, humour, bal... avec la

"Compagnie La Mouline", la "Fanfare la Clique-sur-mer" et le "Transbal express", mardi 31 décembre à 21h00.

Renseignements et réservations au 05 55 02 87 98.

ESSENTIEL VILLE

Agenda

Jusqu'au 25 décembre : Exposition Labracherie, Delage, Aubrun (peinture, sculpture...), de 10h00 à 18h30, Maison des consuls.

11 décembre : Théâtre d'argile (jeune public dès trois ans), "Chübichai", par la Compagnie Le vent des forges, à 15h00, à La Mégisserie.

12 et 13 décembre : Braderie de jouets du Secours populaire, de 9h30 à 18h le 12, de 9h30 à 17h30 le 13, Salle Amédée-Burbaud.

14 décembre : Marché de Noël, place Lacôte.

15 décembre : Concert de Noël de l'Orchestre municipal d'harmonie, à 15h30, Salle des congrès.

20 décembre : Marche des illuminations, avec ADN. Rendez-vous à 18h45 à l'Office de tourisme.

21 décembre : Tournoi de foot

en salle U9, au gymnase des Charmilles.

26 décembre : Soirée piano-voix "Brittany Parker", à 20h30 au Bar La Paillotte. Réservation au 06 81 84 20 10.

31 décembre : Musique/théâtre/humour/bal..., "Inauguration du nouvel an ! Faites vos vœux...", à 21h00, à La Mégisserie.

2 janvier : Don du sang, de 15h00 à 19h00, salle Amédée-Burbaud.

Marché les 24 et 31 décembre
Les mardis 24 et 31 décembre, les halles seront ouvertes et le marché de plein air sera en activité jusqu'à 13h00.

D'autres infos sur
www.saint-junien.fr

